Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260911-DE_77-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le onze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 septembre 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, TILLARD Nathalie, LEPEINTEUR Lisa, BIDEAU Kévin, GUÉRIN Ronan, RUEL David.

Absents excusés : FLAUX Florence a donné pouvoir à DUBOIS Jean-Luc, BAUDÉ Marie a donné pouvoir à DETOC Annie, COMMUNIER Myriam a donné pouvoir à DUPERRON-ANNEIX Nicole.

Secrétaire de séance : MÉAR Jean-Pierre

OBJET : URBANISME : Projet aménagement urbain en centre bourg – Contrat assistance territoriale avec SEMBREIZH

Après échange avec l'EPFB, les services de l'Etat et la CCVIA, et compte tenu des difficultés dans la recherche d'un aménageur pour le projet d'aménagement urbain du centre bourg, une augmentation de la surface du projet semble nécessaire. La parcelle située à l'ouest de cette emprise (ZA175), d'une surface d'environ 7200 m2 et aujourd'hui exploitée en tant que surface agricole, mais zonée 1AUO2s au PLUI (Secteurs à urbaniser de projets en extension urbaine ou en renouvellement urbain où pourront se développer des activités centrales et du logement), pourrait être étudiée pour évaluer la pertinence de l'intégrer au périmètre du projet.

SemBreizh propose son offre de service adaptée intitulée « mission d'assistance territoriale » dont l'objectif est d'aider la collectivité à passer de la phase pré-opérationnelle à la phase opérationnelle en étudiant ces 2 scénarios de faisabilité :

- L'un portant sur le périmètre initialement envisagé,
- L'autre portant sur le périmètre élargi intégrant la parcelle agricole adjacente.

Monsieur le Maire propose d'accepter le contrat d'assistance territorial de SEMBREIZH pour le projet d'aménagement urbain du centre bourg pour un montant de 4500 € HT.

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260911-DE_77-DE

Après délibération, le conseil municipal décide ***à l'unanimité*** :

- D'accepter le contrat d'assistance territorial de SEMBREIZH
- De donner tout pouvoir et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier

Certifié exécutoire
Affiché le 18 septembre 2026
Le Maire,

MAIRIE DE LANGOUËT

DUBOIS Jean-Luc.